Arles (13) : Vol en réunion avec violences sur une dame de 92 ans, Sélim prend 18 mois ferme

15/09/2016 à 10h27

La scène s'est déroulée en plein jour et en plein centre-ville d'Arles. Ce mercredi 31 août, il est environ 11 heures. Maria*, une Arlésienne de 92 ans, marche tranquillement dans les rues d'Arles, son caddie à la main. Alors qu'elle est dans la rue de la Liberté, au niveau de l'agence des assurances Aviva, trois individus arrivant derrière elle, se jettent sur elle, lui arrachent la chaîne en or et le médaillon qu'elle porte autour du cou, puis la projettent au sol. La vieille dame sur le bitume, ils essayent de fouiller dans son caddie pour, semble-t-il, lui dérober également son porte-monnaie. Des employés d'Aviva qui ont assisté à la scène sortent alors de l'agence faisant fuir les trois individus.

Maria est choquée, le certificat établi par le médecin révèle que la victime a, entre autres, des douleurs au cou, au coude, à la hanche et un hématome sur le coccyx et lui donne 5 jours d'ITT. La police va alors solliciter les caméras de vidéosurveillance qui quadrillent le secteur et vont en extraire des images sur lesquelles les témoins de la scène et la victime reconnaissent les trois individus. C'est l'un d'eux, Selim*, 20 ans, originaire de Montbéliar et hébergé depuis quelque temps chez de la famille à Arles, qui comparaissait hier devant le TGI de Tarascon (pour vol avec violences, commis en réunion et en état de récidive légale), les deux autres étant mineurs. Il a été facilement reconnu par les policiers car il avait déjà été interpellé (et condamné lors d'une comparution immédiate le 2 septembre dernier) pour

des faits commis… le mercredi 31 août, dans l'après-midi. Soit le même jour que le vol avec violences sur Maria. Interrogé quant à sa présence dans la rue de la Liberté ce jour-là, le prévenu expliquera : "Je marchais, je cherchais du travail." "Vous avez une drôle de façon de chercher du travail", lui répond la présidente du tribunal. "Je ne savais pas ce qui allait se passer. Ce n'est pas moi qui ait arraché la chaîne", promet Selim. "On vous voit sur les bandes vidéo exhibant quelque chose de doré dans votre main, c'est le médaillon ?", continue à lui demander la présidente. "Non, ce sont des pièces de monnaie". -"Ça n'y ressemble pas". -"Bah, en fait, quand le médaillon est tombé je l'ai ramassé", finit par avancer le prévenu. Et quid du médaillon et de la chaîne, qui avait bien plus de valeur sentimentale que financière aux yeux de la victime : "Je ne sais pas ce qu'il est devenu." A 20 ans, Selim est déjà bien connu des services de police avec pas moins de 7 mentions au casier judiciaire pour dégradations, extorsion avec violences, recel, vols en réunion et en récidive… L'avocate de la défense a eu beau plaider l'enfance compliquée de Selim et sa volonté de se réinsérer, le tribunal s'est finalement rangé aux réquisitions de la procureure qui avait demandé 18 mois de prison ferme avec mandat de dépôt.
*Les prénoms ont été modifiés.

La Provence

Merci à **Julien271**